

DA 218 – 17.04

Délibération du Conseil municipal de Vernier du 16 mai 2017

relative au

**REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE, DU TABLEAU ÉLECTRIQUE, ET RÉNOVATION,
ISOLATION DE LA TOITURE DE LA VILLA SISE 21 CHEMIN DES COUDRIERS**

Vu l'article 30, alinéa 1, lettres e et m, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

vu le budget établi par les services des Bâtiments et de l'Energie ;

vu l'exposé des motifs ;

vu le rapport de la commission des bâtiments et de l'énergie du 3 mai 2017 ;

sur proposition du Conseil administratif ;

le Conseil municipal, par 30 OUI, soit à l'unanimité,

décide

- 1 d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 230'400.00 destiné au remplacement d'une chaudière à pompe à chaleur géothermie, du tableau électrique, de même qu'à la rénovation et à l'isolation de la toiture de la villa sise 21 chemin des Coudriers ;
- 2 de comptabiliser la dépense nette de CHF 230'400.00 et de la porter à l'actif du bilan de la Ville de Vernier dans le patrimoine financier ;
- 3 d'autoriser le Conseil administratif à emprunter à concurrence de CHF 230'400.00 pour financer ces travaux.

